

Compte rendu du conseil 1^{er} d'école du jeudi 5 novembre 2020

Membres présents :

- Monsieur Epoulet (maire), Madame Bournon (adjointe aux affaires scolaires)
- Mesdames Lecomte, Lemotheux, Morin, Timorès, Vialettes (représentants des parents d'élèves)
- Mesdames Birebent, Duquesne, Mathé-Sagot, Piffeteau (enseignantes) et Monsieur Guillemain (enseignant et directeur)

Secrétaire de séance : l'équipe enseignante

1- Rentrée 2020

➤ Présentation des membres du conseil d'école :

- Nouvelles enseignantes de l'équipe: Delphine DUQUESNE, complétée par Anne MARTINEAU les mardis pour la classe des CE2-CM2.
- Céline ALIBERT décharge de direction les mardis et un mercredi par mois.
- Karine PIFFETEAU, personnel à risques est remplacée depuis la mise en place du nouveau protocole sanitaire à compter du 2 novembre 2020.
- Sandra MATHE SAGOT sera en congé formation à partir du 4 janvier jusqu'au mois de juillet.

➤ Effectifs:

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM2	CM1/CM2
Mme PIFFETEAU	Mme BIREBENT	Mr GUILLEMAIN	Mme DUQUESNE	Mme MATHE-SAGOT
8 PS + 11 MS	13 GS + 12 CP	6 CP + 19 CE1	15 CE2 + 9 CM2	14 CM1 + 11 CM2
19	25	25	24	25

Soit un total de **118 élèves** pour **87 familles**.

Stabilité des effectifs : fin juin 119 élèves.

En période 1, il y a eu 1 départ en CM2 et 2 arrivées pour cette période en GS et CE2.

➤ Rythme scolaire :

Les mêmes horaires pour toutes les classes:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

Pause méridienne sur 3 services :

Mesure adaptée afin de respecter le protocole sanitaire et de limiter les brassages:

1^{er} service: 12h00 – 12h35 PS-MS et GS-CP

2^{ème} service: 12h30 – 13h05 CP/CE1

3^{ème} service: 13h00 – 13h35 CE2-CM2 et CM1-CM2

2- Règlement intérieur 2020-2021

- Validation du règlement intérieur 2020-2021. Monsieur le Maire insiste sur l'importance de respecter les horaires, notamment le matin.

3- Point sécurité / santé

- PPMS :

Un exercice d'évacuation : fait le 22/09/20. 3 exercices sont à faire par an : 1 par trimestre.

Un exercice de confinement intrusion/Attentat à venir. 3 exercices à faire par an : 1 par trimestre.

- Protocole sanitaire :

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place depuis 2 novembre :

- Port du masque obligatoire pour tous les élèves, à partir de 6 ans et ainsi que pour les élèves de GS dans une classe de GS-CP
- Renforcement des gestes barrière
- Limitation du brassage entre les élèves : arrêt des décroissements, des prêts de livres à la bibliothèque : mise en place de prêt de livres par « caisse » à disposition dans les classes.
- Les récréations sont organisées par classe, par zone
- Aération des locaux, désinfection quotidienne...
- Bilan très positif, les enfants s'adaptent assez bien à ces nouvelles conditions.
- Diffusion des infographies aux familles sur les procédures à suivre en cas de suspicion ou de confirmation de la COVID 19 chez un élève.

4- Bilan financier 2019-2020 de la coopérative scolaire

Charges : 17 603 € (dont 15 600 € pour le solde du voyage)

Produits : 11 118 € : dont 6 500€ de subventions : 4000 € de la municipalité et 2 500 € de l'APE

Le report du passif à la rentrée 2019 était de 12 646 € (fonds pour le voyage)

Le report du passif pour la rentrée 2020 : 6 161 € en banque (fonds non utilisés pour la fin d'année 2019 à cause du 1^{er} confinement)

5- Projets pour l'année 2020-2021

Ce début d'année annonce une année scolaire particulière d'un point de vue sanitaire et donc organisationnel. Il est donc difficile d'élaborer des projets dans ces conditions.

- **Bibliothèque** : le prêt de livres à la bibliothèque avait repris pour les élèves du CP au CM2. Il se faisait de manière indirecte pour les élèves maternelle (caisse de livres dans la classe). Depuis le 2 novembre, les activités de prêt de livres en direct sont en suspens jusqu'à nouvel ordre. Elles se feront donc uniquement en classe pour tous les élèves pour le moment.
- **Piscine** : il n'y aura pas de piscine cette année pour le cycle 2. Cette année, il y a une forte diminution des créneaux 50 (1 classe à la fois) contre 150 demandes. Nos 2 classes y étant allées l'année dernière, la priorité a été donnée aux classes qui n'avaient pas pu aller. Depuis le 2/11 IEN Parthenay a suspendu les séances de piscine.
- **Gymnase** : en suspens pour l'instant par rapport au brassage entre les élèves.
- **Messages clairs** : 4 classes (de la GS au CM2) ont pu bénéficier de 2 interventions chacune avec un animateur de l'OCCE afin de poursuivre le travail entamé l'année dernière sur le climat scolaire. Les agents municipaux ont également participé à cette formation. La notice pour faire un message clair va être diffusée aux familles afin que les parents puissent échanger avec leurs

enfants à ce sujet et peut être même l'utiliser à la maison comme nous l'ont fait remarquer certaines familles.

- **Prix des incorruptibles** : il s'agit d'un concours de lecture. Chaque niveau dispose d'une sélection de 5 ou 6 livres. Chaque élève lit les livres sélectionnés, donne son avis et vote pour le livre qu'il a préféré. Le palmarès national sera diffusé au mois de mai. L'achat des livres a représenté : 425 €.
- **Vendée Globe** : les CE2-CM1-CM2 vont suivre cette course et plus particulièrement le skipper Charlie Dalin. Une maman d'élèves travaillant pour un sponsor a pu fournir cartes et autres supports graphiques. Un kit pédagogique contenant des maquettes de bateau cartonnées a été demandé et fourni par « Initiatives ».
- **Projet Danse/Musique/Conte Africain** : ce projet est à l'étude actuellement. Il concernerait les 5 classes. Avec des ateliers de découverte et d'apprentissage adaptés à chaque niveau. Il serait mené par 3 professionnels une chorégraphe et deux musiciens. Un devis est attendu, il pourrait se chiffrer entre 3000 et 4000 €.

6- Questions diverses

Au vu de l'actualité.... On sait la procédure si un cas ou plusieurs à l'école mais je me demandais si une famille se retrouve à être confiné pendant une semaine ou plus, est ce que les enseignants pourront aider pour que les enfants fassent école à la maison ?

Cordialement

Julie NEAU, Maman de Laura cm1 et Marie CP

L'équipe enseignante : Il n'y aura pas de continuité pédagogique mise en place comme elle a pu l'être pendant le premier confinement pour les élèves absents. L'équipe enseignante utilisera les procédés déjà mis en place en cas d'absence d'un élève (transmission à la fratrie, à un voisin, à la garderie et/ou rattrapage en classe...).

Samuel Potreau et Geraldine Gaudin, parents d Amaïa en cm1 et Lola en CP.

1/ est il possible de rappeler à certains membres du personnel communal l'importance du port masque? Nous avons pu constater des manquements ou oublis.

Monsieur le Maire : Un rappel général a été fait. Il s'agit probablement d'un oubli. Le réflexe du port du masque est plus ou moins automatique. Soyons tous vigilants.

2/ Concernant le goûter, est il possible d'augmenter les portions car il est presque systématique que les enfants demandent de goûter à nouveau quand nous les récupérons à la garderie.

Bonjour,

Je me permets de vous contacter concernant le conseil d'école qui se tiendra le 5 novembre.

Je suis la maman de Léopold PELLETIER qui est en PS cette année.

Par ailleurs, ma question est la suivante : Pourquoi les goûters des enfants ne sont ils pas plus équilibrés ?

Nous connaissons aujourd'hui les effets nausifs du sucre chez les enfants. Des études scientifiques nous ont permis d'avoir un certain recul sur ce sujet.

De plus, nous habitons en Gatine, la terre de production des pommes.

Alors pourquoi pas un goûter avec des pommes, des compotes de pommes ou juste plus de fruits et de produits laitiers et surtout moins de sucre et produits sucrés ?

Blandine Pelletier

Les parents élus :

→ Est-il possible pour les enfants de demander une portion supplémentaire ?

→ Les effectifs du soir sont-ils connus afin de prévoir les quantités nécessaires ?

Monsieur le Maire rappelle que le goûter n'est pas payant. Sont privilégiés des aliments simples capables de plaire au plus grand nombre (pain + confiture, compote, pâte à tartiner, fruits, goûter maison...) La filière courte et locale est privilégiée, comme pour les repas du midi. Pour le goûter, le choix a été fait de mettre en place des petites portions afin d'éviter le gaspillage alimentaire et de diminuer les déchets. Les agents proposent systématiquement des compléments pour les élèves qui le souhaitent et qui en font la demande. La complexité réside dans la maîtrise des effectifs et l'absence de prévisions fixes sur ces derniers. La municipalité étudie la possibilité de mettre en place un autre système, plus lisible pour tous.

Question de Joanna Lemotheux, maman de Aaron

Est-t'il envisagé une solution pour récupérer les enfants à la garderie lorsqu'il pleut, vu que nous n'avons pas le droit de rentrer.

Les parents élus :

→ Par exemple, est-il possible pour les agents municipaux de construire une marquise pour protéger au minimum la porte d'entrée ?

Monsieur le Maire répond qu'un tel aménagement n'est pas possible car il bloquerait l'accès des véhicules notamment de secours en cas de besoin. De plus l'exposition ouest rendrait un tel aménagement peu efficace.

Nous avons eu connaissance d'un cahier de liaison entre le personnel communal et la mairie qui a pour objectif de signaler les écarts comportementaux des enfants.

Pour quelles raisons Les parents des enfants concernés par ces signalements ne sont pas systématiquement informés?

Une communication immédiate permettrait aux parents de sensibiliser les enfants avant que les situations ne se dégradent.

Karine LEBRET et Adrien BUTEL (parents de Gabin PS et Louis CE2)

Quelle est l'utilité de compléter un cahier à destination de la mairie lorsqu'il y a un "problème" avec un enfant si les parents de l'enfant concerné ne sont pas mis au courant de la situation le même jour que ce cahier est complété ?

Il faut souvent attendre qu'un événement plus grave se produise pour être informé d'une situation qui semble durer depuis plusieurs jours/semaines.

Comment pouvons-nous, parents, éduquer nos enfants sans communication en temps réel ? Il faudrait dynamiser ce fonctionnement.

Coralie MORIN

Elie PAPINOT

Parents de Hugo & Thibault PAPINOT

Les parents élus :

- Le temps entre l'incident et la transmission aux parents semble parfois long.
- Quels sont les critères pour l'envoi d'un courrier ?
- Y a-t-il un envoi systématique à chaque entrée dans le cahier ?
- Quelles sont les suites données à ces courriers ?

Monsieur le Maire répond que ce cahier est un outil de liaison entre les agents et leur hiérarchie afin de garder une chronologie des incidents et leurs natures. Un courrier est envoyé aux familles quand cela est jugé nécessaire par la municipalité.

Afin d'améliorer la communication et l'information entre les différentes parties, il est envisagé l'usage de bulletins de comportement pré-remplis (simple et rapide d'utilisation) qui seraient mis dans les cahiers de liaison à destination des familles.

Par mail datant du 2 octobre notre fils à été exclu de l'Activité PériScolaire - musique. Nous avons fait un mail à la mairie pour déplorer le manque de communication, en précisant que nous connaissons bien notre fils et ses failles, mais que nous trouvons inadmissible cette manière de faire.

Ce qui nous gêne le plus dans cette décision et qui soulève un problème global c'est le manque de communication auprès des familles que ce soit, sur ce qui se passe au niveau de la garderie, de l'APS ou de la cantine... Et dans ce cas précis comment pouvons nous en tant que parent reprendre les difficultés rencontrées, puisque nous apprenons le jour de l'exclusion qu'il "n'avait pas intégré le groupe, qu'il joue et perturbe le groupe" ?

Après nous nous posons d'autres questions, l'activité permet t'elle de captiver les enfants (qui pour certains n'ont même pas 5 ans), le nombre d'élève est t'il adapté à cette activité ou y a t'il assez de surveillance pour ce genre activité... Car nous avons cru comprendre que ce n'était pas une exclusion d'un ou deux élèves perturbateurs...

Par ailleurs, en remettant les choses dans le contexte d'après confinement, il a fallu que notre fils, comme d'autres enfants, reprenne une vie en collectivité, change de maîtresse et surtout de niveau, ce qui impose un fonctionnement différent de ce qu'il a pu connaître de septembre à mars dernier. D'autant plus que nous pensons que le temps de mars à juin aurait été nécessaire, pour le préparer à la classe de GS/CP.

Quoi qu'il en soit, les moyens les plus efficaces que nous avons à notre disposition pour le faire grandir est de lui rappeler les règles, de l'accompagner et d'expliquer les choses. Ce qui ne peut pas être fait correctement, si nous n'avons pas un minimum d'information sur ce qui se passe sur une journée d'école...

Pour le bien être des instituteurs, du personnel communal et bien sûr de notre fils, nous espérons qu'une amélioration de la communication puisse être mise en place afin que l'apprentissage de notre fils (et des autres enfants) se déroule du mieux que possible et qu'il arrive à trouver sa place dans le respect des règles sociales.

Cordialement.

Vincent Millasseau et Joanna Lemotheux, Parents de Aaron en GS

Les parents élus :

- Les parents déplorent le manque d'information avant l'exclusion.
- Y a-t-il un nombre limite d'enfants ?

L'idée est que les prochains groupes puissent vivre l'activité sereinement. Peut-être faire moins séances pour dédoubler les effectifs par exemple.

Monsieur le Maire répond que ces activités ne sont pas obligatoires. Il s'agit d'une initiation, d'un temps de découverte et non de garderie. Les professionnels intervenant ne sont pas là pour faire la police. Après plusieurs avertissements oraux aux élèves par l'intervenante et madame Bourlon, aucune amélioration n'a été constatée. Quand Monsieur le maire en a été informé, il a dû être réactif (compte tenu du planning des séances) et prendre des décisions fortes.

Pour la seconde cession de TAP (musique), des demi-groupes ont été mis en place afin d'alléger les effectifs. Le retour est déjà positif.

L'année dernière a été évoquée une idée de conférence sur la violence, où en est le projet à ce jour?

Karine LEBRET et Adrien BUTEL (parents de Gabin PS et Louis CE2)

Les parents élus :

→ Est-il prévu d'essayer de la mettre en place ?

→ Le climat de cette année est-il plus serein pour vous tous (enfants, enseignants, personnel communal ?

L'équipe enseignante répond que pour l'instant, au regard du contexte sanitaire, organiser une telle conférence est trop incertain. Mais le travail sur le climat scolaire se poursuit et une telle conférence ne pourrait avoir que des effets positifs.

Le climat scolaire s'est nettement amélioré cette année, avec plus de sérénité pour chacun.